

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le jeudi 17 octobre 2018

Présences:

Mme Annick Massie ➤ Directrice	M. Jérôme Maltais ➤ Parent (président)
Mme Christine Bélanger ➤ Orthopédagogue	Mme Stéphanie Fortin ➤ Parent (vice-présidente)
Mme Anik Charron ➤ Enseignante	M. Patrick Ngallemo ➤ Parent
Mme Line Charron ➤ Éducatrice au service de garde	M. Martin Tremblay ➤ Parent
Mme Judith Dubois ➤ Technicienne en éducation spécialisée	Mme Stéphanie Powers ➤ Parent (secrétaire)
Mme Lynn Dupuis ➤ Enseignante	Mme Anie Lagacé ➤ Parent
Mme Édith Giasson ➤ Enseignante	Mme Mélissa Fortin ➤ Parent
Mme Marie-Pierre Poisson ➤ Enseignante	M. Nicolas Robichaud ➤ Parent substitut
Mme Sophie Lachance ➤ Directrice adjointe	

Absences : Aucune

➤	➤
---	---

1. Ouverture de la réunion

Mme Stéphanie Fortin procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 35.

2. Vérification du quorum

Il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Christine Bélanger et appuyé par M. Patrick Ngallemo

CE -01-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2018

Une correction est apportée au procès-verbal. Son adoption est ensuite proposée par M. Martin Tremblay et appuyée par Mme Lynn Dupuis.

CE -02-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal – Campagne de financement-école

Mme Annick Massie indique qu'une lettre de rappel sera envoyée aux parents. La campagne de financement va bon train.

6. Parole au public

Aucun public.

7. Mot du représentant du comité de parents

Mme Stéphanie Powers informe le conseil d'établissement des discussions lors de la dernière rencontre du comité de parents.

Sujets : Frais pour accommodements de transports et d'examens pour l'entrée aux concentrations. Formation d'un comité re : service de garde. Horaires des concierges. Catalogage des livres de bibliothèque. Suivi concernant les effets de la tornade. Élection de l'exécutif du comité de parents.

8. Mot de l'OPP – Calendrier des activités 2018-2019

On nous informe que la dernière rencontre a eu lieu le 3 octobre. Certaines dates ont été arrêtées pour les activités prévues. Il reste quelques dates à déterminer au niveau des activités qui rejoindraient plus de garçons. La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu le 3 novembre prochain.

9. Règles de régie interne du CÉ 2018-2019

Mme Annick Massie explique que certaines règles de fonctionnement peuvent être modifiées au besoin. Les règles découlant de la *Loi sur l'instruction publique* quant à elles doivent demeurer inchangées.

Le CÉ procède à la révision et réécriture du point 3.6 (portion jaune).

Nouveau texte : Si un membre est absent à trois rencontres au cours de la même année, cette situation est considérée comme une perte de qualité et il sera alors avisé par le président qu'à la prochaine absence, il perdra son poste au conseil d'établissement.

Modifications proposées par Mme Stéphanie Fortin, appuyées par Mme Anie Lagacé

CE -03-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Vérification de la liste des membres du CÉ 2018-2019

Le CÉ procède à la vérification de la liste de ses membres. On nous indique que l'enfant mentionné sur la liste est celui par qui les parents membres recevraient des documents, au besoin.

11. Budget de fonctionnement du CÉ 2018-2019

Le budget de fonctionnement du CÉ est de 240 \$ pour l'année en cours. Les argents peuvent servir à déboursés des frais de garde pour un parent devant faire garder ses enfants lors d'une des réunions ou encore servir à payer certaines activités telles que l'activité sociale/Noël.

Le budget est proposé par Mme Stéphanie Powers et appuyé par Mme Judith Dubois.

CE -04-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Mise à jour des frais chargés aux parents

On nous rappelle qu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018, il avait été annoncé que les activités scolaires devaient être gratuites. Des précisions ont été apportées à cet énoncé. Les sorties obligatoires (en lien avec le programme scolaire) doivent être gratuites. Les activités récompense peuvent être chargées aux parents. La mesure « École inspirante » peut servir à financer certaines activités.

13. Protocole d'entente pour le Programme du Mini-Phénix

L'école Nicolas-Gatineau offre un programme d'entraînement de basketball. Le CÉ doit approuver l'utilisation des lieux après les heures de classe aux fins de ce programme.

Proposé par Mme Édith Giasson, appuyé par M. Martin Tremblay

CE -05-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Protocole d'entente CPE « Petits Pieds »

Le CÉ doit se prononcer sur le protocole d'entente entre l'école du Bois Joli et le centre de la petite enfance « Petit Pieds » concernant l'utilisation de l'école en cas de mesures d'urgence.

Proposé par Mme Stéphanie Fortin, appuyé par Mme Anik Charron.

CE -06-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Lettre de sondage du SDG pour la période des fêtes et la semaine de relâche

Le CÉ est informé que cette année, le SDG sondera les parents une seule fois concernant ces congés. On nous informe également que le SDG peut offrir un total de quatre jours de garde pendant le congé des fêtes (jours hors calendrier).

16. Formulaire – Dénonciation d'intérêt

Mme Annick Massie présente le formulaire de dénonciation d'intérêt. Chaque membre en reçoit copie et doit le remplir.

17. Besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux des immeubles 2019-2020

On nous informe que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que l'école informe de ses besoins après avoir consulté le CÉ. On nous indique les travaux prévus d'ici à 2022.

18. Ajout aux règles de fonctionnement de l'école

L'école reçoit un grand nombre d'appels concernant les départs hâtifs des enfants ou les messages aux enfants. L'enseignant est avisé et le tout arrête le travail de ces derniers. L'école compte aviser les parents qu'une heure limite « d'appels/message » sera instaurée afin de réduire le temps passé à faire la gestion de ces derniers.

Proposé par Mme Lynn Dupuis, appuyé par Mme Christine Bélanger.

CE -07-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Modification d'une sortie du SDG – entérinement de la décision par courriel

Un changement a dû être apporté à une sortie du SDG pour la journée pédagogique du 5 octobre. Les membres du CÉ ont été consultés par courriel. L'entérinement est proposé par Mme Édith Giasson et appuyé par Mme Anie Lagacé.

CE -08-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. Activités étudiantes – Activité Cross-Country – Camp d'hiver (5^e année) – Sortie Théâtre (5^e année) – Activité Art-Image (classes TSA)

L'activité Cross-Country a déjà eu lieu. Proposée par Mme Anik Charron, appuyée par Mme Judith Dubois.

CE -09-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Camp d'hiver des 5^{es} années. Proposée par Mme Judith Dubois, appuyée par Mme Stéphanie Fortin.

CE -10-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sortie théâtre à la Maison de la culture. Proposée par Mme Stéphanie Powers, appuyée par Mme Édith Giasson.

CE -11-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Atelier d'arts plastiques pour les classes TSA. Proposé par Mme Judith Dubois, appuyé par Mme Lynn Dupuis.

CE -12-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. Projet « Les jeudis smoothies »

Les élèves des groupes TSA prépareront, les jeudis de novembre, février et avril, des smoothies que les enfants des autres classes pourront « commander ». Cette activité vise à sensibiliser les élèves envers les saines habitudes.

Proposé par Mme Anie Lagacé, appuyé par Mme Stéphanie Fortin

CE -13-1810 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22. Activité sociale pour Noël

Le CÉ décide que l'activité de Noël pour l'année 2018 se fera sous forme de « café-dessert » après la réunion.

23. Mot du personnel

Mme Lynn Dupuis : La première communication sera envoyée aux parents la semaine suivante. La période d'adaptation du début d'année se poursuit. Les élèves préparent l'Halloween. Le Bloc 1 des services en orthopédagogie est bien entamé.

Mme Anik Charron : Les maternelles sont encore en période d'adaptation. Le projet monarque est terminé et réussi. Pour l'automne on se concentre sur l'Halloween et le projet abeille (le rôle des abeilles...).

Mme Édith Giasson : Les élèves ont déjà une bonne routine. Les choses vont plus vite et les évaluations sont plus longues.

Mme Line Charron : Le service de garde prépare l'Halloween (décorations). Il y aura un pique-nique intérieur le 2 novembre. Le projet "Zéro déchets" est commencé. Deux journées pédagogiques à venir en novembre.

Mme Judith Dubois : Il y aura une célébration des colibris le 31 octobre afin de souligner les efforts. Les enfants pourront visionner un film ou jouer à un jeu de société. Le programme des médiateurs débute sous peu.

Mme Marie-Pierre Poisson : Il y a jumelage d'élèves de 6^e année avec des élèves TSA. La fin d'étape arrive et il y a eu des élections en 6^e année.

24. Mot de la direction

Mme Annick Massie nous informe au sujet de la journée de déclaration de la clientèle (septembre). C'est officiellement 407 élèves qui fréquentent l'école du Bois Joli. Les bulletins seront remis à la fin d'étape. Les rencontres de parents auront lieu à partir du 20 novembre. Le projet de Trotibus est relancé. Les photos scolaires sont faites. Les plans d'intervention sont révisés par l'équipe-école et des rencontres pourront être offertes aux parents.

25. Prochaine rencontre

Le 5 décembre à 18 h 30.

26. Levée de l'assemblée

Mme Anik Charron propose la levée de l'assemblée, appuyée par Mme Marie-Pierre Poisson.

CE -14-1810

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Jérôme Maltais, président

Mme Annick Massie, directrice